



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

≠ DIALOGUE SOCIAL – JOP 2024 – TRANSPORTS – DÉCRET RETRAITE

RETRAITE DES SALARIÉS DU TRANSPORT RATP

**UNSA GROUPE RATP LANCE UNE ALERTE
AU GOUVERNEMENT POUR UNE URGENCE SOCIALE LIÉE A
UN RISQUE ÉLEVÉ DE PERTURBATIONS LORS DES JOP 2024**

♦ UNSA GROUPE RATP déclenche auprès du 1^{er} ministre Gabriel ATTAL, une demande de concertation sur une urgence sociale, afin de l'alerter d'une perte de confiance des salariés GROUPE RATP. [Explications](#)

VÉRITABLE SCANDALE / TRAHISON

Le monde du transport doit faire face à une lente désaffection traduite par un niveau de taux d'embauche plus faible qu'auparavant et des volontés de démissions qui se multiplient.

Malgré tout, les Gouvernements successifs ont à tour de rôle engagé des réformes de retraite incompréhensibles pour allonger l'âge de départ à la retraite sous le prétexte fallacieux d'une supposée égalité entre les salariés, écartant le caractère singulier d'un domaine pas comme les autres. La dernière loi sur la réforme des retraites prévoyait un report de l'âge de 2 ans à raison de 3 mois par an à partir de 2025. Et pourtant, le dernier décret sur la réforme de retraite qui devait préciser les dispositions de la loi d'un relèvement de l'âge de départ à la retraite est en contradictions avec une progressivité du décalage de 2 ans comme prévu à l'origine.

ANNULATION DÉCRET RETRAITE

UNSA GROUPE RATP demande au Gouvernement l'annulation de ce décret retraite qui est une véritable trahison morale pour les droits de certains salariés.

UNSA GROUPE RATP réfute avec force et vigueur qu'un salarié dont la date de départ prévue initialement en 2026 voit sa date de départ décalée à 2028 au lieu de bénéficier des effets de la progressivité de la loi, soit 2026 + 6 mois et non 2026 + 2 ans.

UNSA GROUPE RATP demande des mesures de carrière longue tant sur la pénibilité que la 2^{ème} partie de carrière pour tous les salariés, ainsi que les nouveaux embauchés depuis 2009.

Le non respect par le Gouvernement de ses engagements entraine une perte de confiance qui occasionnera avec la même intensité une expression de salariés lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

www.unsa-grouperatp.fr

@unsa.grouperatp@gmail.com

Tél. : 06 16 34 71 64